



Délai de prescription concernant une dette de taxi/v.s.l

Par **Mickey**, le **15/10/2010** à **11:55**

Bonjour,

J'ai reçu une facture qui date du 02/01/2008 pour un transport en vsl dont le montant est de 100 euro, je voudrais savoir si il y a prescription sur cette dette en sachant que cette entreprise est une S.A.RL.

Cordialement.